

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1973)

**Rubrik:** Situation financière

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **III. SITUATION FINANCIÈRE**

#### **COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT**

Le compte de résultat de l'exercice 1973 (*Tableau II*) fait apparaître un excédent de recettes, reflétant, pour la troisième année consécutive, l'équilibre obtenu entre les dépenses et les recettes de la structure permanente.

##### **Dépenses**

D'importantes économies ont pu être réalisées en cours d'exercice. Certaines d'entre elles résultent des mesures prises depuis l'introduction, en 1971, des budgets décentralisés par secteur d'activité, et qui permettent un contrôle toujours plus précis des dépenses.

D'autres économies proviennent du transfert, sur la structure occasionnelle, des dépenses de l'action au Moyen-Orient, dès le mois d'octobre 1973, action qui disposait d'un budget particulier en raison de la reprise des hostilités dans ce secteur.

##### **Recettes**

Les actions au Moyen-Orient (dès octobre 1973) et en Indochine (action dite « IOG »), financées par la structure occasionnelle, ont permis à la trésorerie du CICR de disposer d'un montant de capitaux importants, dont le placement à court terme s'est révélé particulièrement rentable en fin d'année, les taux d'intérêts dépassant parfois, pour ce genre de placement, 10% à un mois de terme.

A cette amélioration des revenus financiers propres se sont ajoutées quelques donations, dont l'une a atteint 150 000 francs.

En raison de ces circonstances, les revenus financiers ont, dans leur ensemble, accusé une plus-value importante, comparée aux prévisions budgétaires basées sur les résultats des années précédentes.

En résumé, par rapport à un déficit budgétaire à 1 822 957 francs, c'est, finalement, par un déficit de 48 292 francs que se solde le compte de dépenses et recettes de la structure permanente. Ce

déficit a pu être compensé dans le compte général de pertes et profits, qui fait apparaître un profit de 4393 francs comme résultat de l'exercice 1973.

## ANALYSE DU BILAN

Le bilan (*Tableau I*) comporte une rubrique spéciale pour les comptes de l'action dite « IOG ». Cette dernière ayant été menée conjointement par le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ses comptes, en effet, ne ressortent pas des actifs et passifs appartenant en propre au CICR.

C'est donc la troisième colonne du Tableau I, après déduction des valeurs de l'action « IOG », qu'il faut comparer avec le bilan au 31 décembre 1972.

Comme celui de l'année précédente, le bilan au 31 décembre 1973 se présente de façon saine. Il ne comporte aucun engagement à terme, tel que « frais d'actions restant à couvrir », et tous les actifs sont entièrement libres de gages ou de nantissement.

## AUTRES TABLEAUX

*Tableau III:* La comparaison du budget 1974 avec les résultats des deux années précédentes a été faite sur le modèle de l'organisation existant jusqu'à fin 1973, pour faciliter la comparaison des chiffres.

Un nouvel organigramme étant entré en vigueur en 1974, les comparaisons ultérieures devront être modifiées pour s'adapter au nouvel organigramme et à la nouvelle répartition interne des dépenses qui en résulte.

*Tableaux IV et V:* Ces tableaux comportent la liste de tous les Gouvernements signataires des Conventions de Genève et de toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge en date du 31 décembre 1973, avec, pour ceux et celles qui y ont participé, le montant de leur contribution au financement de la structure permanente du CICR.

## RAPPORT DE VÉRIFICATION

C'est à nouveau la Société Fiduciaire Romande OFOR S. A., de Genève, membre de la Chambre suisse des sociétés fiduciaires

et des experts-comptables, qui a vérifié les comptes du CICR. La vérification des comptes de l'action « IOG », en revanche, a été confiée à la Fiduciaire Peat, Marwick, Mitchell de Londres, selon entente entre le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Le rapport de la Société Fiduciaire Romande OFOR S. A., est reproduit intégralement à la fin du présent Rapport.

#### REMARQUE FINALE

Si l'année se termine sans déficit, il n'en sera pas de même en 1974 où la perte prévue s'élève à 2 millions.

La difficulté pour une institution comme le CICR n'est pas seulement d'équilibrer le budget permanent mais de faire face rapidement à des besoins immédiats pour des actions souvent de grande envergure. C'est alors qu'il faut trouver, auprès de certains Gouvernements et Croix-Rouges nationales, une aide massive, comme ce fut le cas pour l'action au Moyen-Orient.

Le CICR n'a pratiquement pas de réserves, le développement de son activité exige des finances saines et des budgets équilibrés, et ce n'est pas sans appréhension qu'il voit, malgré des efforts réels d'économies, se profiler à l'horizon l'ère des déficits, l'obligeant à réduire son programme.

Le message de la Croix-Rouge, dans un monde voué à la violence, doit être entendu dans son intransigeance et sa netteté; il n'est pas pensable que, faute de moyens, le CICR doive renoncer à être présent là où l'on a besoin de lui.

## COMITÉ INTERNATIONAL

**Bilans**  
**au 31 décembre 1973**

<b>ACTIF</b>	(Présentation résumée)			
	1973		1972	
	Bilan global	Action IOG	Bilan CICR	Bilan CICR
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>4.353</b>	<b>1.647</b>	<b>2.706</b>	<b>4.571</b>
<b>ACTIFS RÉALISABLES À COURT TERME</b>				
— Titres (valeur boursière) . . . . .	3.357	—	3.357	3.574
— Placements . . . . .	13.365	6.883	6.482	4.448
— Débiteurs . . . . .	6.770	4.345	2.425	3.815
— Actifs transitoires . . . . .	184	18	166	700
— Comptes de liaison CICR/I.O.G.	—	(136)	136	—
	<b>23.676</b>	<b>11.110</b>	<b>12.566</b>	<b>12.537</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>				
— Immeuble . . . . .	248	—	248	—
— Matériel de premiers secours .	86	—	86	103
— Mobilier et autre matériel . . . . .	349	—	349	347
	<b>683</b>	<b>—</b>	<b>683</b>	<b>450</b>
<b>AVANCES AUX DÉLÉGATIONS</b>	<b>2.564</b>	<b>1.444</b>	<b>1.120</b>	<b>841</b>
<b>TOTAL DU BILAN . . . . .</b>	<b>31.276</b>	<b>14.201</b>	<b>17.075</b>	<b>18.399</b>
<b>FONDS FIDUCIAIRES . . . . .</b>				
— Débiteurs . . . . .	12	—	12	—
— Avoirs en banques . . . . .	1.060	—	1.060	611
	<b>1.072</b>	<b>—</b>	<b>1.072</b>	<b>611</b>

**comparés  
et 31 décembre 1972**

<b>PASSIF</b>	en milliers de francs suisses)			
	1973		1972	
	Bilan global	Action IOG	Bilan CICR	Bilan CICR
<b>DETTES À COURT TERME</b>				
— Créditeurs . . . . .	2.182	524	1.658	2.783
— Passifs transitoires . . . . .	384	—	384	377
	2.566	524	2.042	3.160
<b>PROVISIONS DIVERSES . . . . .</b>	1.510	—	1.510	2.076
<b>FONDS POUR ACTIONS EN COURS</b>				
— Disponibles. . . . .	813	—	813	1.024
— Réservés . . . . .	20.308	13.677	6.631	5.164
	21.121	13.677	7.444	6.188
<b>FONDS PROPRES</b>				
— Réserve générale . . . . .	664	—	664	648
— Réserve spéciale . . . . .	411	—	411	1.311
— Excédent de revenus . . . . .	4	—	4	16
	1.079	—	1.079	1.975
Réserve pour conflit généralisé . .	5.000	—	5.000	5.000
	6.079	—	6.079	6.975
<b>TOTAL DU BILAN . . . . .</b>	31.276	14.201	17.075	18.399
<b>FONDS FIDUCIAIRES</b>				
Ayants droit . . . . .	1.072	—	1.072	611
	1.072	—	1.072	611

## Compte annuel de résultat par

(en francs suisses)

<b>DÉPENSES</b>	<b>Structure permanente</b>	<b>Structure temporaire</b>	<b>Total</b>	<b>Structure occasionnelle</b>
<b>Activités exercées par:</b>				
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE . . . . .	1.034.769		1.034.769	
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL . . . . .	188.734		188.734	
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT				
Direction, mémorialiste et Revue internationale . . . . .	624.634		624.634	
Délégués				
Organisations internationales . .	171.893		171.893	
Division juridique . . . . .	581.777	260.308	842.085	
Division diffusion et documentation	721.696		721.696	
	2.100.000	260.308	2.360.308	
<b>DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS</b>				
Direction, Division logistique, Service délégations, S.I.R. . . . .	1.291.237	3.267	1.294.504	
Zone Europe, Amérique du Nord .	193.611	3.942	197.553	
Zone Afrique . . . . .	487.864	397.316	885.180	
Zone Asie-Océanie . . . . .	866.979	1.118.876	1.985.855	6.601.560
Zone Moyen-Orient . . . . .	393.855	1.934.317	2.328.172	1.495.656
Zone Amérique latine . . . . .	566.819	158.630	725.449	488.022
	3.800.365	3.616.348	7.416.713	8.585.238
<b>AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES . . . . .</b>	1.038.959		1.038.959	
<b>AUTRES FONCTIONS</b>				
Division presse et information . .	937.883		937.883	
Division du personnel . . . . .	587.760		587.760	
Division finances et administration	3.637.686	83.827	3.721.513	
	5.163.329	83.827	5.247.156	
<b>COÛT DES ACTIVITÉS . . . . .</b>	13.326.156	3.960.483	17.286.639	8.585.238
<b>AUTRES DÉPENSES</b>				
Frais d'organisation de la collecte en Suisse . . . . .	162.339		162.339	
Nouvelles constructions, allocation budgétaire 1973 . . . . .	150.000		150.000	
Bâtiment annexe II . . . . .	1.200.404			
moins allocation budgétaire 1972/1973 . . . . .	400.000		800.404	
Etude générale d'organisation . .	50.000		50.000	
Exposition, amortissement total .	200.000		200.000	
Autres dépenses. . . . .	122.206		122.206	
Dépenses action manuel scolaire .	225.134		225.134	
	1.710.083		1.710.083	
<b>TOTAL DES DÉPENSES . . . . .</b>	15.036.239	3.960.483	18.996.722	8.585.238
<b>POUR BALANCE</b>				
Excédent de recettes				
— viré à réserve générale . . . . .	4.393		4.393	
— avance pour 1974 . . . . .		464.290	464.290	
— reporté à nouveau . . . . .				1.884.043
<b>TOTAL</b>	15.040.632	4.424.773	19.465.405	10.469.281

# centre d'activité et structure

TABLEAU II

(en francs suisses)

<b>RECETTES</b>	<b>Structure permanente</b>	<b>Structure temporaire</b>	<b>Total</b>	<b>Structure occasionnelle</b>
<b>CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS</b>				
Annuelles régulières . . . . .	9.692.055		9.692.055	
Complémentaire de la Confédération suisse. . . . .		5.191.773	5.191.773 <sup>1</sup>	
Extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis . . . . .	900.000		900.000	
Extraordinaires de deux Gouvernements . . . . .	335.000		335.000 <sup>2</sup>	
<b>CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES</b>				
Annuelles régulières . . . . .	928.910		928.910	
<b>CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE</b> . . . . .	380.647		380.647	
<b>DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS</b>	345.193		345.193	
<b>REVENUS FINANCIERS</b> . . . . .	1.123.303		1.123.303	
<b>AUTRES RECETTES</b>				
Financement action manuel scolaire . . . . .	225.134		225.134	
Plus-value nette sur placements . .	310.390		310.390	
Bâtiment annexe II, subvention .				
Etat de Genève. . . . .	800.000		800.000	
<b>FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE</b>				
Action Inde - Pakistan				
— Gouvernements . . . . .				2.020.216
— Confédération suisse, contribution complémentaire . . .		(767.000)	(767.000)	767.000
— Sociétés nationales . . . . .				311.038
— Autres provenances. . . . .				727.343
Action spéciale Moyen-Orient				3.825.597
— Gouvernements . . . . .				5.130.990
— Sociétés nationales . . . . .				778.405
— Autres provenances. . . . .				7.499
Action Amazonie . . . . .				5.916.894
				726.790
<sup>1</sup> En couverture de frais				
1972 . . . . .	220.000			
En couverture de frais				
1973 . . . . .	4.779.332			
Contributions reçues en 1973 . . . . .	4.999.332			
Report 1972 . . . . .	192.441			
	5.191.773			
<sup>2</sup> Abu Dhabi . . . . .	325.000			
Tunisie . . . . .	10.000			
	335.000			
<b>TOTAL</b>	<b>15.040.632</b>	<b>4.424.773</b>	<b>19.465.405</b>	<b>10.469.281</b>

## Résultats 1972 et 1973

(en francs suisses)

DÉPENSES — Activités exercées par :	Résultat 1972	Résultat 1973	Budget 1974
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE . . . . .	748.196	<b>1.034.769</b>	1.113.250
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL . . . . .	229.805	<b>188.734</b>	—
<b>DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT</b>			
Direction, mémorialiste et Revue internationale .	443.783	<b>624.634</b>	673.890
Délégués Organisations internationales . . . . .	150.778	<b>171.893</b>	235.930
Division juridique . . . . .	648.570	<b>842.085</b>	721.750
Division diffusion et documentation . . . . .	632.557	<b>721.696</b>	756.540
	1.875.688	<b>2.360.308</b>	2.388.110
<b>DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS</b>			
Direction, Division logistique,			
Service délégations, S.I.R. . . . .	1.116.140	<b>1.294.504</b>	1.515.195
Zone Europe et Amérique du Nord . . . . .	449.276	<b>197.553</b>	309.340
Zone Afrique . . . . .	810.112	<b>885.180</b>	921.385
Zone Asie-Océanie . . . . .	2.769.164	<b>1.985.855</b>	1.790.100
Zone Moyen-Orient . . . . .	2.833.715	<b>2.328.172</b>	3.167.195
Zone Amérique latine . . . . .	486.526	<b>725.449</b>	688.510
	8.464.933	<b>7.416.713</b>	8.391.725
<b>AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES . . . . .</b>	<b>796.456</b>	<b>1.038.959</b>	1.239.060
<b>AUTRES FONCTIONS</b>			
Division presse et information . . . . .	913.962	<b>937.883</b>	891.830
Division du personnel . . . . .	480.378	<b>587.760</b>	785.600
Division finances et administration . . . . .	3.574.042	<b>3.721.513</b>	3.749.895
	4.968.382	<b>5.247.156</b>	5.427.325
<b>COÛT DES ACTIVITÉS . . . . .</b>	<b>17.083.460</b>	<b>17.286.639</b>	18.559.470
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Frais d'organisation de la collecte en Suisse . .	166.672	<b>162.339</b>	150.000
Nouvelles constructions: allocation budgétaire .	250.000	<b>150.000</b>	100.000
Bâtiment annexe II . . . . .		800.404	
Etude générale d'organisation . . . . .	150.000	50.000	
Exposition, amortissement total . . . . .		200.000	
Provision pour futurs problèmes de retraite . .	756.128		
Déficit deuxième Conférence experts . . . . .	397.534		
Provision pour indexation des salaires . . . . .			350.000
Autres dépenses diverses . . . . .	47.465	<b>122.206</b>	
Dépenses action manuel scolaire . . . . .	402.713	<b>225.134</b>	
	2.170.512	<b>1.710.083</b>	600.000
<b>TOTAL DES DÉPENSES . . . . .</b>	<b>19.253.972</b>	<b>18.996.722</b>	19.159.470
<b>POUR BALANCE</b>			
Excédent de recettes { viré à réserve générale	16.490	<b>4.393</b>	
avance pour 1973/1974	412.442	<b>464.290</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>19.682.904</b>	<b>19.465.405</b>	19.159.470

# comparés avec budget 1974

TABLEAU III

(en francs suisses)

<b>RECETTES</b>	Résultat 1972	Résultat 1973	Budget 1974
<b>CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS</b>			
Annuelles régulières . . . . .	9.818.070	<b>9.692.055</b>	9.800.000
Complémentaire de la Confédération suisse . . . .	4.788.282	<b>5.191.773</b>	4.418.785
Extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis	1.600.000	<b>900.000</b>	
Extraordinaires de deux Gouvernements . . . . .		<b>335.000</b>	
<b>CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES</b>			
Annuelles régulières . . . . .	858.285	<b>928.910</b>	900.000
<b>CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE . . . . .</b>	<b>338.090</b>	<b>380.647</b>	375.000
<b>DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS . . . . .</b>	<b>162.625</b>	<b>345.193</b>	165.000
<b>REVENUS FINANCIERS . . . . .</b>	<b>958.711</b>	<b>1.123.303</b>	439.000
<b>AUTRES RECETTES</b>			
Financement action manuel scolaire . . . . .	402.713	<b>225.134</b>	
Bâtiment annexe II, subvention Etat de Genève . . . .		<b>800.000</b>	
Plus-value nette sur placements . . . . .		<b>310.390</b>	
Participation aux bénéfices sur primes d'assurances . . . . .	756.128		
<b>CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE:</b>			
— Part concernant l'action Inde-Pakistan (structure occasionnelle) . . . . .		<b>(767.000)</b>	
Participation de la structure occasionnelle à l'extension des activités permanentes . . . . .			502.390
<b>POUR BALANCE</b>			
Déficit budgétaire à prélever sur la réserve générale. . . . .			<b>2.559.295</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19.682.904</b>	<b>19.465.405</b>	<b>19.159.470</b>

TABLEAU IV

**Liste des Gouvernements signataires des Conventions de Genève au 31.12.1973 et de leurs contributions au financement de la structure permanente du CICR pour 1973**

<b>PAYS</b>	<b>En francs suisses</b>	
	<b>Reçues</b>	<b>A recevoir</b>
Afghanistan . . . . .	—	—
Afrique du Sud . . . . .	36.045	—
Albanie . . . . .	—	—
Algérie . . . . .	—	—
République démocratique allemande . . . . .	—	5.000
République fédérale d'Allemagne . . . . .	374.700	—
Arabie Séoudite . . . . .	—	—
Argentine . . . . .	—	—
Australie . . . . .	—	94.600
Autriche . . . . .	24.930	—
Bahrein . . . . .	—	—
Bangladesh . . . . .	—	—
Barbade . . . . .	—	—
Belgique . . . . .	—	15.800
Biélorussie . . . . .	—	—
Birmanie . . . . .	12.800	—
Botswana . . . . .	—	—
Brésil . . . . .	—	9.750
Bulgarie . . . . .	—	6.000
Burundi . . . . .	—	—
Cameroun . . . . .	3.800	—
Canada . . . . .	—	97.500
République Centrafricaine . . . . .	—	—
Chili . . . . .	—	11.375
République de Chine . . . . .	—	—
République populaire de Chine . . . . .	—	—
Chypre . . . . .	3.020	—
Colombie . . . . .	10.090	—
République populaire du Congo . . . . .	—	—
République de Corée . . . . .	25.060	—
République démocratique populaire de Corée . . . . .	—	—
Costa-Rica . . . . .	—	—
Côte-d'Ivoire . . . . .	3.160	—
Cuba . . . . .	—	—
Dahomey . . . . .	—	—
Danemark . . . . .	79.050	—
République arabe d'Egypte . . . . .	—	41.150
El Salvador . . . . .	—	—
Emirats arabes unis . . . . .	—	—
Équateur . . . . .	1.350	—
Espagne . . . . .	14.500	—
Etats-Unis d'Amérique . . . . .	157.500	—
Ethiopie . . . . .	—	—
Fidji . . . . .	—	—
Finlande . . . . .	37.595	—
France . . . . .	—	126.000
Gabon . . . . .	—	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Gambie . . . . .	—	—
Ghana . . . . .	—	5.900
Grèce . . . . .	27.410	—
Guatémala . . . . .	—	—
Guyane . . . . .	4.510	—
Haiti . . . . .	—	—
Haute-Volta . . . . .	—	—
Honduras . . . . .	3.150	—
Hongrie . . . . .	2.000	—
Inde . . . . .	—	32.700
Indonésie . . . . .	15.000	—
Irak . . . . .	—	—
Iran . . . . .	30.000	—
Irlande . . . . .	10.000	—
Islande . . . . .	2.500	—
Israël . . . . .	41.925	—
Italie . . . . .	—	62.500
Jamaïque . . . . .	—	3.320
Japon . . . . .	—	78.700
Jordanie . . . . .	—	20.100
Kenya. . . . .	—	—
Koweit . . . . .	—	50.000
Laos . . . . .	—	—
Lesotho . . . . .	—	—
Liban . . . . .	14.600	—
Libéria . . . . .	—	16.250
Liechtenstein . . . . .	15.000	—
Luxembourg . . . . .	4.000	—
Malaisie. . . . .	—	11.000
Malawi . . . . .	—	—
République malgache . . . . .	1.740	—
Mali . . . . .	—	—
Malte . . . . .	2.525	—
Maroc . . . . .	—	15.000
Maurice . . . . .	—	—
Mauritanie . . . . .	—	—
Mexique . . . . .	13.000	—
Monaco . . . . .	4.780	—
Mongolie . . . . .	—	—
Népal . . . . .	2.000	—
Nicaragua . . . . .	—	—
Niger . . . . .	—	—
Nigéria . . . . .	—	—
Norvège . . . . .	32.760	—
Nouvelle-Zélande . . . . .	37.715	—
Ouganda . . . . .	2.085	—
Pakistan . . . . .	—	—
Paraguay . . . . .	—	—
Pays-Bas . . . . .	—	50.000
Pérou . . . . .	—	—
Philippines . . . . .	—	30.000
Pologne . . . . .	30.000	—
Portugal . . . . .	15.000	—
République arabe libyenne . . . . .	—	—
République arabe syrienne . . . . .	11.000	—
République Dominicaine . . . . .	—	—
République khmère . . . . .	—	—
Roumanie . . . . .	—	—
Royaume-Uni . . . . .	120.975	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Rwanda . . . . .	—	—
Saint-Marin . . . . .	—	—
Saint-Siège . . . . .	—	—
Sénégal . . . . .	—	2.000
Sierra Leone . . . . .	4.900	—
Singapour . . . . .	—	—
Somalie . . . . .	—	—
Soudan . . . . .	—	—
Sri Lanka . . . . .	3.630	—
Suède . . . . .	—	140.000
Suisse . . . . .	7.500.000	—
Swaziland . . . . .	—	—
Tanzanie . . . . .	—	2.370
Tchad . . . . .	—	—
Tchécoslovaquie . . . . .	—	—
Thaïlande . . . . .	18.000	—
Togo . . . . .	—	—
Trinité et Tobago . . . . .	—	—
Tunisie . . . . .	2.000	—
Turquie . . . . .	—	—
Ukraine . . . . .	—	—
U.R.S.S. . . . .	—	—
Uruguay . . . . .	—	—
Vénézuela . . . . .	—	—
République du Vietnam . . . . .	—	—
GRP du Sud-Vietnam . . . . .	—	—
République démocratique du Vietnam . . . . .	—	—
République arabe du Yémen . . . . .	—	—
Yougoslavie . . . . .	2.500	—
Zaïre . . . . .	—	9.750
Zambie . . . . .	—	—
 Régularisation des années antérieures . . . . .	 8.758.305 (3.015)	 936.765
	 <hr/>	 <hr/>
	 8.755.290	 936.765
	 <hr/>	 <hr/>

## RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

<b>PAYS</b>	<b>En francs suisses</b>
Belgique . . . . .	5.305
République de Corée . . . . .	(4.500)
Côte-d'Ivoire . . . . .	3.160
France . . . . .	(27.515)
Guyane . . . . .	4.680
Inde . . . . .	(9.680)
Israël . . . . .	(195)
Jamaïque . . . . .	3.735
Malte . . . . .	2.630
Ouganda . . . . .	2.085
République arabe d'Egypte . . . . .	(365)
Sénégal . . . . .	1.195
Suède . . . . .	(755)
Tanzanie . . . . .	(600)
Trinité et Tobago . . . . .	1.570
Turquie. . . . .	1.615
Vénézuela . . . . .	14.620
	<hr/>
	(3.015)
	<hr/>
	<hr/>

## RAPPEL DE LA RÉSOLUTION N° 11 DE LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE DE GENÈVE, 1949

Attendu que les Conventions de Genève imposent au Comité international de la Croix-Rouge l'obligation de se tenir prêt en tout temps et en toutes circonstances à remplir les tâches humanitaires que lui confient ces Conventions,

la Conférence reconnaît la nécessité d'assurer au Comité international de la Croix-Rouge un appui financier régulier.

TABLEAU V

**Liste des Sociétés de la Croix-Rouge reconnues au  
31.12.1973 et de leurs contributions au financement de la  
structure permanente du CICR pour 1973**

<b>PAYS</b>	<b>En francs suisses</b>	
	<b>Reçues</b>	<b>A recevoir</b>
Afghanistan . . . . .	—	—
Afrique du Sud . . . . .	10.840	—
Albanie . . . . .	700	—
Algérie . . . . .	—	—
République démocratique allemande . . . . .	6.000	—
République fédérale d'Allemagne . . . . .	73.980	—
Arabie séoudite . . . . .	—	—
Argentine . . . . .	—	—
Australie . . . . .	47.620	—
Autriche . . . . .	—	14.000
Bahrein . . . . .	—	—
Bangladesh . . . . .	—	—
Belgique . . . . .	12.500	—
Birmanie . . . . .	—	3.000
Bolivie . . . . .	—	—
Botswana . . . . .	—	1.625
Brésil . . . . .	—	—
Bulgarie . . . . .	6.250	—
Burundi . . . . .	—	—
Cameroun . . . . .	—	—
Canada . . . . .	56.360	—
République Centrafricaine . . . . .	—	—
Chili . . . . .	—	—
République populaire de Chine . . . . .	20.000	—
Colombie . . . . .	—	—
République de Corée . . . . .	9.575	—
République démocratique populaire de Corée . . . . .	—	—
Costa Rica . . . . .	—	—
Côte-d'Ivoire . . . . .	—	—
Cuba . . . . .	—	—
Dahomey . . . . .	—	—
Danemark . . . . .	—	4.000
République Dominicaine . . . . .	3.200	—
République arabe d'Egypte . . . . .	—	—
Equateur . . . . .	3.200	—
Espagne . . . . .	—	12.000
Etats-Unis . . . . .	152.500	—
Ethiopie . . . . .	3.765	—
Fidji . . . . .	—	—
Finlande . . . . .	3.000	—
France . . . . .	52.715	—
Ghana . . . . .	—	—
Grèce . . . . .	—	14.000
Guatemala . . . . .	—	1.625
Guyane . . . . .	—	—
Haiti . . . . .	2.380	—
Haute-Volta . . . . .	—	—
Honduras . . . . .	1.625	—
Hongrie . . . . .	5.000	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Inde . . . . .	—	—
Indonésie . . . . .	—	2.680
Irak . . . . .	5.540	—
Iran . . . . .	25.475	—
Irlande . . . . .	5.760	—
Islande . . . . .	2.000	—
Italie . . . . .	—	—
Jamaïque . . . . .	—	—
Japon . . . . .	69.995	—
Jordanie . . . . .	—	2.720
Kenya. . . . .	—	—
République khmère . . . . .	—	—
Koweit . . . . .	—	—
Laos . . . . .	—	—
Lesotho . . . . .	890	—
Liban . . . . .	4.650	—
Libéria . . . . .	—	—
République arabe libyenne . . . . .	—	—
Liechtenstein . . . . .	—	—
Luxembourg . . . . .	—	6.000
République malgache . . . . .	—	—
Malaisie. . . . .	—	—
Mali . . . . .	—	—
Maroc . . . . .	—	—
Mauritanie . . . . .	—	—
Mexique . . . . .	—	—
Monaco . . . . .	3.500	—
Mongolie . . . . .	—	—
Népal . . . . .	—	—
Nicaragua . . . . .	3.590	—
Niger . . . . .	—	—
Nigéria . . . . .	—	2.700
Norvège . . . . .	—	—
Nouvelle-Zélande . . . . .	12.845	—
Ouganda . . . . .	—	—
Pakistan . . . . .	5.315	—
Panama . . . . .	—	—
Paraguay . . . . .	—	—
Pays-Bas . . . . .	36.000	—
Pérou . . . . .	—	4.250
Philippines . . . . .	—	32.780
Pologne . . . . .	15.000	—
Portugal . . . . .	—	1.000
Roumanie . . . . .	14.620	—
Royaume-Uni . . . . .	39.325	—
Saint-Marin . . . . .	—	—
Salvador (El) . . . . .	1.995	—
Sénégal . . . . .	—	2.000
Singapour . . . . .	—	—
Somalie . . . . .	—	—
Soudan . . . . .	—	—
République de Sri Lanka . . . . .	—	—
Suède . . . . .	10.000	—
Suisse . . . . .	—	—
République arabe syrienne . . . . .	2.260	—
Tanzanie . . . . .	—	—
Tchécoslovaquie . . . . .	3.000	—
Thaïlande . . . . .	—	6.000
Togo . . . . .	—	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Trinité et Tobago . . . . .	1.000	—
Tunisie . . . . .	—	3.400
Turquie . . . . .	—	16.300
U.R.S.S. . . . .	16.250	—
Uruguay . . . . .	—	—
Vénézuela . . . . .	—	—
République du Vietnam . . . . .	—	—
République démocratique du Vietnam . . . . .	2.435	—
Yougoslavie . . . . .	3.000	—
Zaïre . . . . .	—	—
Zambie . . . . .	—	—
 Régularisation des années antérieures . . . . .	 755.655	 130.080
	43.175	—
	 798.830	 130.080

#### RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	Fr.s.
Danemark . . . . .	13.720
Inde . . . . .	1.145
Liechtenstein . . . . .	(600)
Luxembourg . . . . .	1.000
Malaisie . . . . .	3.015
Nicaragua . . . . .	3.590
Pakistan . . . . .	20.905
Tunisie . . . . .	400
 	 43.175

TABLEAU VI

**Liste des Gouvernements et Sociétés nationales  
de la Croix-Rouge ayant participé par des  
contributions en espèces au financement des  
actions de la structure occasionnelle**

	En francs suisses		
	Action spéciale Inde - Pakistan Bangladesh	Action spéciale Moyen - Orient	Action spéciale Amazonie
<b>Gouvernements</b>			
Abu Dhabi (U.A.E) . . . . .	37.950	315.000	
République fédérale d'Allemagne . . . . .		115.825	
Australie . . . . .		943	
Botswana . . . . .	396.366	157.250	
Canada . . . . .		133.837	
Danemark . . . . .		630.000	
Etats-Unis d'Amérique . . . . .		3.000.000	
Japon . . . . .	225.900	280.000	
Norvège . . . . .			
Pakistan. . . . .			
Pays-Bas . . . . .		174.135	
Royaume-Uni . . . . .	860.000	324.000	
Suède . . . . .	500.000		
Suisse . . . . .	767.000		
	2.787.216	5.130.990	239.437
<b>Sociétés nationales</b>			
Afrique du Sud . . . . .		11.257	
République fédérale d'Allemagne . . . . .		125.250	
Australie . . . . .	17.854	10.268	
Belgique . . . . .	80.100		
Canada . . . . .	30.000	50.000	
Danemark . . . . .	90.244	110.095	
Etats-Unis d'Amérique . . . . .		75.000	
Grèce . . . . .		36.500	
Haïti . . . . .		1.575	
Honduras . . . . .		450	
Irlande . . . . .		11.027	
Liechtenstein . . . . .		7.000	
Luxembourg . . . . .		3.000	
Monaco . . . . .		7.120	
Norvège . . . . .		10.000	
Nouvelle-Zélande . . . . .	20.090	22.000	
Pays-Bas . . . . .		72.375	
Philippines . . . . .	750	4.725	
Portugal. . . . .			
Royaume-Uni . . . . .	72.000		
Suède . . . . .		220.000	
Suisse . . . . .			179.100
Thaïlande . . . . .			100.000
		763	
	311.038	778.405	487.353
<b>Autres contributions et recettes diverses</b>			
<b>Haut Commissariat pour les Réfugiés . . .</b>	412.343	7.499	
	315.000		
	727.343	7.499	
	3.825.597	5.916.894	726.790

L'action spéciale « Assistance Internationale de la Croix-Rouge » en Indochine, menée conjointement par la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge et le CICR fera l'objet d'un rapport séparé.

TABLEAU VII

## Fonds spécial pour actions en cours

	En francs suisses	
	Dépenses	Recettes
<b>RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1973</b>		
1. SOLDE À NOUVEAU AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1973 . . . . .		2.620.202
2. RECETTES EN 1973		
2.1. Produit de la collecte faite auprès du peuple suisse . . . . .	804.240	
2.2. Attribution du Fonds Benedict . . . . .	431.750	
2.3. Dons attribués à des actions de secours particulières . . . . .	1.153.021	
2.4. Autres recettes diverses . . . . .	4.909	
	2.393.920	
<b>MONTANTS À DISPOSITION . . . . .</b>		2.393.920
		5.014.122
3. DÉPENSES EN 1973		
3.1. Achat et acheminement des secours répartis selon les zones d'intervention suivantes:		
	Dépenses effectives	Engagements en cours
— Europe . . . . .	27.265	47.213
— Afrique . . . . .	341.990	106.248
— Amérique latine . . . . .	533.164	90.889
— Asie du Sud-Est . . . . .	754.208	145.898
— Moyen-Orient . . . . .	1.187.648	546.405
— Actions secours divers . .	4.421	144.705
	2.848.696	1.081.358
— Frais pour maintien du stock de première urgence	120.241	
	2.968.937	1.081.358
— Legs Lampropoulos reçu à titre fiduciaire . . . . .		4.050.295
		151.409
		(4.201.704)
<b>MONTANT DISPONIBLE AU 31 DÉCEMBRE 1973 . . .</b>		812.418
4. MONTANTS RÉSERVÉS À DES ACTIONS ET PROGRAMMES SPÉCIAUX		
4.1. Programmes en cours dans les zones d'intervention . . . . .	1.081.358	
4.2. Action Inde-Pakistan-Bangladesh . . . . .	768.140	
4.3. Action Moyen-Orient . . . . .	4.421.238	
4.4. Action Chili . . . . .	127.365	
4.5. Action Manuels scolaires . . . . .	233.222	
		6.631.323
<b>FONDS SPÉCIAL POUR ACTIONS EN COURS . . .</b>		7.443.741

### TABLEAU VIII

## Fonds spéciaux

## **1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE**

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

	ACTIF		PASSIF	
	Fr.s.	Fr.s.	Fr.s.	Fr.s.
<b>Titres en portefeuille:</b>				
— Obligations suisses (valeur boursière: Fr. 1.040.950,—)	1.130.000,—		Capital inaliénable . . . . .	1.028.252,52
— Obligations libellées en marks allemands (valeur boursière: Fr. 83.490,—) . . .	90.800,—		Réserve inaliénable:	
		1.220.800,—	— Solde reporté de l'exercice précédent . . . . .	197.978,10
Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .		48.922,27	— Attribution statutaire prélevée sur le résultat de l'exercice 1973 . . . . .	8.778,25 206.756,35
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer . . . . .	15.030,—		Total des fonds propres . . . . .	1.235.008,87
		1.284.752,27	Comité International de la Croix-Rouge, Genève, compte courant . . . . .	49.743,40
				1.284.752,27

## COMpte DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

## RECETTES

Revenus des titres . . . . .	57.024,75
Gain de change . . . . .	3.450,—
	<hr/>
	60.474,75

## DÉPENSES

<b>Différence entre le prix d'acquisition et la valeur nominale des obligations achetées en cours d'exercice</b>	<b>227,—</b>
Frais sur transactions de titres	679,15
Droits de garde	565,—
Honoraires de révision	350,—
Frais divers	131,95
	1.953,10

## RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1973 . . . . . 58.521,65

## RÉPARTITION STATUTAIRE

<b>Attribution statutaire à la réserve inaliénable, selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15% du résultat ci-dessus</b>	8.778,25
<b>Attribution statutaire au CICR, du résultat de l'exercice, après l'attribution statutaire à la réserve inaliénable (article 7 des statuts)</b>	<b>49.743,40</b>
<b>Total comme ci-dessus</b>	<b>58.521,65</b>

## 2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.
Titres (Obligations de fonds publics suisses et autres) . . . . .	89.000,—	Capital inaliénable . . . . .	100.000,—
Autres titres suisses . . . . .	<u>25.224,45</u>	Réserve pour fluctuations de cours . . . . .	75,75
	<u>114.224,45</u>	Total des fonds propres . . . . .	<u>100.075,75</u>
Moins: Provision pour fluctuations de cours	18.269,45		
Total des titres à leur valeur boursière . . . . .	95.955,—	CICR, Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant . . . . .	1.850,75
Banques . . . . .	7.114,15	Créancier (attribution non retirée) . . . . .	2.000,—
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer . . . . .	<u>857,35</u>		
	<u>103.926,50</u>		

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

RECETTES	Fr.s.
Revenus des titres . . . . .	2.802,45
Intérêts bancaires . . . . .	4,30
	<u>2.806,75</u>
DÉPENSES	
Honoraires de révision . . . . .	660,—
Droits de garde et frais bancaires . . . . .	296,—
	<u>956,—</u>
RÉSULTAT	
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nightingale, selon résolution de principe de la XXI <sup>e</sup> Conférence Internationale de la Croix-Rouge . . . . .	<u>1.850,75</u>

### 3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF		PASSIF	
	Fr.s.		Fr.s.
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière: Fr. 30.400,—) . . . . .	32.000,—	Capital . . . . .	25.000,—
Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	14.796,60	Réserve:	
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer . . . . .	288,—	Solde bénéficiaire reporté de l'exercice précédent . . . . .	23.562,10
CICR, Fonds Augusta, compte courant . . . . .	1.850,75	Plus: excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1973 . . . . .	373,25
	<u>48.935,35</u>		<u>23.935,35</u>
			<u>48.935,35</u>

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

RECETTES	Fr.s.
Revenus des titres . . . . .	960,—
Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1973 du compte de résultat du Fonds Augusta, selon résolution de principe de la XXI <sup>e</sup> Conférence Internationale de la Croix-Rouge . . . . .	1.850,75
	<u>2.810,75</u>
DÉPENSES	
Gravure de médailles . . . . .	1.178,—
Frais d'impression . . . . .	1.008,—
Honoraires de révision . . . . .	215,—
Droits de garde et divers. . . . .	36,50
	<u>2.437,50</u>
RÉSULTAT	
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1973 . . . . .	373,25
	<u>373,25</u>

**4. FONDS CLARE R. BENEDICT**

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973**  
 (exprimé en \$US et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF	\$ US	PASSIF	\$ US
Titres en portefeuille (valeur boursière: \$ US 1.067.526,—) . . . . .	1.050.096,53	Capital . . . . .	1.000.000,—
Avoir en banque . . . . .	<u>85.084,64</u>	Réserve pour fluctuation de cours . . . . .	72.111,06
		Solde bénéficiaire du compte de résultat à distribuer . . . . .	63.070,11
	<u>1.135.181,17</u>		<u>1.135.181,17</u>

**COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973**

RECETTES	\$ US
Produit des titres . . . . .	62.979,83
Intérêts bancaires . . . . .	<u>4.616,44</u>
	<u>67.596,27</u>

**DÉPENSES**

Droits de garde, honoraires et autres frais administratifs . . . . .	4.881,71
--	----------

**RÉSULTAT**

Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973 . . . . .	62.714,56
--	-----------

**DÉTERMINATION DU SOLDE BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1973  
 À DISTRIBUER**

Solde reporté de l'exercice 1972, après distribution . . . . .	355,55
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973 (comme ci-dessus) . . . . .	62.714,56
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1973, à distribuer. . . . .	<u>63.070,11</u>

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

---

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

R A P P O R T

relatif au contrôle des comptes annuels  
arrêtés au 31 décembre 1973

En notre qualité d'organe de contrôle du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 1973, du C.I.C.R. proprement dit, à l'exception des comptes qui concernent le groupe I.O.G. (Indochina Operational Group) qui, bien qu'incorporés dans les comptes d'ensemble du C.I.C.R., feront l'objet d'un mandat spécial de contrôle (voir note 1).

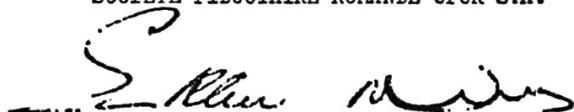
Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat du C.I.C.R. concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après, dont les notes 1 à 3 font partie intégrante, reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'exercice 1973.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 1er mars 1974

SOCIETE FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.



Annexes :

Bilan au 31 décembre 1973

Compte de résultat de l'exercice 1973

Notes relatives au bilan au  
31 décembre 1973



ANNEXE I

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.), GENEVE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1973

<u>ACTIF</u>	Global	I.O.G. (note 1)	C.I.C.R.
	Fr.	Fr.	Fr.
<b>DISPONIBILITES</b>			
ACTIFS REALISABLES A COURT TERME			
Placements en titres (valeur boursière)	3.356.724	-	3.356.724
Autres placements	13.364.544	6.882.500	6.482.044
Débiteurs	6.770.509	4.345.264	2.425.245
Actifs transitoires	184.386	18.847	165.539
	<u>23.676.163</u>	<u>11.246.611</u>	<u>12.429.552</u>
ACTIFS IMMOBILISES			
Immeuble	248.000	-	248.000
Matériel de premiers secours	85.756	-	85.756
Mobilier et matériel	348.930	-	348.930
	<u>682.686</u>	<u>-</u>	<u>682.686</u>
AVANCES DE FRAIS AUX DELEGATIONS	<u>2.563.834</u>	<u>1.443.396</u>	<u>1.120.438</u>
	<u>31.275.527</u>	<u>14.337.118</u>	<u>16.938.409</u>
COMPTE DE LIAISON I.O.G./C.I.C.R.		-	<u>136.273</u>
		<u>14.337.118</u>	<u>17.074.682</u>

PASSIF

DETTES A COURT TERME			
Créanciers	2.181.258	524.090	1.657.168
Passifs transitoires	<u>384.074</u>	<u>-</u>	<u>384.074</u>
<u>2.565.332</u>			
PROVISIONS DIVERSES			
FONDS POUR ACTIONS EN COURS			
- disponibles	812.418	-	812.418
- réservés	<u>20.308.077</u>	<u>13.676.755</u>	<u>6.631.322</u>
	<u>21.120.495</u>	<u>13.676.755</u>	<u>7.443.740</u>
FONDS PROPRES			
Réserve générale - Note 2	664.557	-	664.557
Réserve spéciale - Note 3	<u>410.461</u>	<u>-</u>	<u>410.461</u>
	<u>1.075.018</u>	<u>-</u>	<u>1.075.018</u>
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973	<u>4.393</u>	<u>-</u>	<u>4.393</u>
	<u>1.079.411</u>	<u>-</u>	<u>1.079.411</u>
Réserve pour actions en cas de conflit généralisé	<u>5.000.000</u>	<u>-</u>	<u>5.000.000</u>
	<u>6.079.411</u>	<u>-</u>	<u>6.079.411</u>
	<u>31.275.527</u>	<u>14.200.845</u>	<u>17.074.682</u>
COMPTE DE LIAISON I.O.G./C.I.C.R.		<u>136.273</u>	<u>-</u>
		<u>14.337.118</u>	<u>17.074.682</u>
FONDS FIDUCIAIRES			
Avoir en banques à disposition des ayants droit	<u>1.072.096</u>	<u>-</u>	<u>1.072.096</u>

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.), GENEVE

COMTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1973 PAR CENTRE D'ACTIVITES ET STRUCTURES

---

**D E P E N S E S**

	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
COMITE, SECRETARIAT DE LA PRESIDENCE	<u>1.034.769</u>	-----	-----	<u>1.034.769</u>
SECRETARIAT GENERAL	<u>188.734</u>	-----	-----	<u>188.734</u>
<b>DEPARTEMENT DES PRINCIPES ET DU DROIT</b>				
Direction, Mémorialiste et Revue Internationale	<u>624.634</u>	-----	-----	<u>624.634</u>
Délégués organisations internationales	<u>171.893</u>	-----	-----	<u>171.893</u>
Division juridique	<u>581.777</u>	<u>260.308</u>	-----	<u>842.085</u>
Division diffusion et documentation	<u>721.696</u>	-----	-----	<u>721.696</u>
	<u>2.100.000</u>	<u>260.308</u>	-----	<u>2.360.308</u>
<b>DEPARTEMENT DES OPERATIONS</b>				
Direction, division de logistique, service des délégations	<u>1.291.237</u>	<u>3.267</u>	-----	<u>1.294.504</u>
Zone Europe et Amérique du Nord	<u>193.611</u>	<u>3.942</u>	-----	<u>197.553</u>
Zone Afrique	<u>487.864</u>	<u>397.316</u>	-----	<u>885.180</u>
Zone Asie-Océanie	<u>866.979</u>	<u>1.118.876</u>	<u>6.601.560</u>	<u>8.587.415</u>
Zone Moyen-Orient	<u>393.855</u>	<u>1.934.317</u>	<u>1.495.656</u>	<u>3.823.828</u>
Zone Amérique latine	<u>566.819</u>	<u>158.630</u>	<u>488.022</u>	<u>1.213.471</u>
	<u>3.800.365</u>	<u>3.616.348</u>	<u>8.585.238</u>	<u>16.001.951</u>
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	<u>1.038.959</u>	-----	-----	<u>1.038.959</u>
<b>AUTRES FONCTIONS</b>				
Division presse et information	<u>937.883</u>	-----	-----	<u>937.883</u>
Division du personnel	<u>587.760</u>	-----	-----	<u>587.760</u>
Division finances et administration	<u>3.637.686</u>	<u>83.827</u>	-----	<u>3.721.513</u>
	<u>5.163.329</u>	<u>83.827</u>	-----	<u>5.247.156</u>
<b>COUT DES ACTIVITES</b>	<u>13.326.156</u>	<u>3.960.483</u>	<u>8.585.238</u>	<u>25.871.877</u>
<b>AUTRES DEPENSES</b>				
Frais d'organisation de la collecte suisse	<u>162.339</u>	-----	-----	<u>162.339</u>
Etude générale d'organisation	<u>50.000</u>	-----	-----	<u>50.000</u>
Nouvelle construction : allocation budgétaire 1973	<u>150.000</u>	-----	-----	<u>150.000</u>
Bâtiment Annexe II     Fr. 1.200.404.—				
Moins : Allocation budgétaire 1972/73 " <u>400.000.—</u>	<u>800.404</u>	-----	-----	<u>800.404</u>
Exposition, amortissement total	<u>200.000</u>	-----	-----	<u>200.000</u>
Autres dépenses	<u>122.206</u>	-----	-----	<u>122.206</u>
Dépenses action manuel scolaire	<u>225.134</u>	-----	-----	<u>225.134</u>
	<u>1.710.085</u>	-----	-----	<u>1.710.085</u>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<u>15.036.239</u>	<u>3.960.483</u>	<u>8.585.238</u>	<u>27.581.960</u>
Excédent de recettes par rapport aux dépenses des structures temporaire et occasionnelle, reporté à nouveau	-	<u>464.290</u>	<u>1.884.043</u>	<u>2.348.333</u>
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de la structure permanente, affecté à la réserve générale	<u>4.393</u>	-----	-----	<u>4.393</u>
	<u>15.040.632</u>	<u>4.424.773</u>	<u>10.469.281</u>	<u>29.934.686</u>

ANNEXE II

R E C E T T E S

	Structure permanente Fr.	Structure temporaire Fr.	Structure occasionnelle Fr.	Total Fr.
<b>CONTRIBUTIONS</b>				
annuelles régulières gouvernementales complémentaires de la Confédération suisse extraordinaire du Gouvernement USA (quote-part)	9.692.055 - 900.000 928.910 380.647 335.000 <u>12.236.612</u>	- 5.191.773 - - - - <u>5.191.773</u>	- - - - - - <u>-</u>	9.692.055 5.191.773 900.000 928.910 380.647 335.000 <u>17.428.385</u>
annuelles régulières des sociétés nationales de source privée extraordinaire de deux autres gouvernements	345.193 <u>1.123.303</u>	- - <u>-</u>	- - <u>-</u>	345.193 <u>1.123.303</u>
<b>DONS ET LEGS NON ASSIGNES</b>				
<b>REVENUS FINANCIERS</b>				
<b>FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE</b>				
Action Indes-Pakistan				
Gouvernements	-	-	2.020.216	2.020.216
Sociétés nationales	-	-	311.038	311.038
Autres provenances	-	-	727.343	727.343
Confédération Suisse, contribution complémentaire	-	( 767.000 )	767.000	<u>-</u>
	-	( 767.000 )	3.825.597	<u>3.058.597</u>
Action spéciale Moyen-Orient				
Gouvernements	-	-	5.130.990	5.130.990
Sociétés nationales	-	-	778.405	778.405
Autres provenances	-	-	7.499	7.499
	-	-	5.916.894	<u>5.916.894</u>
Action Amazonie				
	-	-	726.790	<u>726.790</u>
<b>AUTRES RECETTES</b>				
Financement action manuel scolaire	225.134	-	-	225.134
Plus value nette sur placements	310.390	-	-	310.390
Édifice annexe II, subvention Etat de Genève	800.000	-	-	800.000
	<u>1.335.524</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1.335.524</u>
	<u>15.040.632</u>	<u>4.424.773</u>	<u>10.469.281</u>	<u>29.934.686</u>

ANNEXE III

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

G e n è v e

NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 1973

---

Note 1 - Action I.O.G. (Indochina Operational Group)

Conformément aux instructions de notre mandant, confirmées par sa lettre du 1er mars 1974, le bilan au 31 décembre 1973 de l'action I.O.G. n'a fait l'objet d'aucune vérification de notre part. Notre responsabilité a été dégagée. Les comptes I.O.G., qui font cependant partie du bilan global du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, seront contrôlés par Peat, Marwick, Mitchell & Co., Londres.

Note 2 - Réserve générale

Fr. 664.557

Voici le mouvement de l'exercice 1973 :

Solde au 1er janvier 1973

Fr. 648.067

Plus :

Affectation de l'excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1972, selon décision du Comité (séance plénière du 28 février 1973)

" 16.490

Total comme ci-dessus

Fr. 664.557

---

Note 3 - Réserve spéciale

Fr. 410.461

Voici le mouvement de l'exercice 1973 :

Solde au 1er janvier 1973

Fr. 1.310.461

Moins :

Utilisation d'une part de la contribution extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis, reçue en 1971 (durée d'utilisation trois ans)

" 900.000

Solde comme ci-dessus

Fr. 410.461

---